

**DOSSIER DE CANDIDATURE
EMPLOIS SAISONNIERS ÉTÉ 2025**

Il est impératif d'avoir 18 ans avant la date d'engagement

A retourner **complété avec Curriculum Vitae et Lettre de Motivation** par mail à
rh.recrutement@mairie-saint-priest.fr

AU PLUS TARD LE : 25 avril 2025

Situation personnelle

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... (.....Ans) Sexe : F M

Adresse :

Code Postal : VILLE

@mail : Portable :

Situation actuelle 2024-2025

Étudiant(e) : Coursus suivi et niveau :

Lycéen(ne) : Classe :

Demandeur d'emploi : précisez le type d'emploi recherché :

Autre : précisez :

🔓 **Si étudiant(e), cursus scolaire envisagé pour la rentrée 2025/2026:**

🔓 **Mode de déplacement (pour travailler) :**

Véhiculé T.C.L. Autres :

Piéton Vélo

🔓 **Diplômes obtenus ou en cours :**



🔓 **Expériences professionnelles ou stages effectués en entreprise :**



🔓 **Avez-vous déjà été recruté(e) par la Ville pour un emploi saisonnier ? (*hors chantiers jeunes Maison de Quartier)**

Oui * Non **Si oui,** en quelle année ?

Dans quel secteur ?

🔓 **Choix de la période de travail ? (Cochez la/les case(s) correspondante(s))**

juin 2025

juillet 2025

août 2025

🔓 **Secteur d'activité souhaité ?**

Motivations :

Sans préférence

Installations Nautiques
(juin / juillet / août)

Groupes Scolaires / Centres de Loisirs
(juillet / août)

Date :

Signature

DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE

Fiche détachable à conserver par le candidat

- ✓ Afin de permettre à un maximum de saisonniers de travailler pour la collectivité, les principes de recrutement sont les suivants :
 - Les recrutements sont effectués en principe pour environ un mois seulement ;
 - Les candidatures des saisonniers ayant travaillé les années précédentes à la ville ne sont pas prioritaires.
- ✓ Les sélections et entretiens de recrutement s'effectueront en mai et début juin 2025. Les réponses seront données aux candidats mi-juin 2025 ;
- ✓ Nous vous encourageons à faire d'autres démarches auprès d'autres employeurs potentiels et vous invitons à nous tenir informés si celles-ci aboutissaient positivement avant la réponse de la Ville ;
- ✓ Selon les affectations des saisonniers, la ville fournit les équipements de protection individuels et vêtements du travail nécessaires au bon exercice des missions.

DESCRIPTIF DES JOBS D'ÉTÉ

Au service Education

↗ Horaires de travail : (à titre indicatif et sous réserve de modifications)	Périodes d'emploi en CDD : 7 juillet 2025 au 1 août 2025 / ou 04 Août 2025 au 28 août 2025 / ou 28 juillet au 22 août 2025 du lundi au vendredi - 35 h00 cycle de 6h à 11h ou 6h 15h par alternance sur la semaine (estimation : 24 CDD à pourvoir) et 8h-15h15 (estimation : 4 CDD)	
↗ Missions :	Groupes scolaires/ Centres de loisirs :	- entretien des locaux et du matériel - service des repas et contact avec les enfants
↗ Qualités exigées :	- qualités physiques (utilisation de mono-brosse, auto-laveuse...) - comportement prédisposant au travail en équipe, autonomie	

Au service des Sports (installations nautiques)

↗ Horaires de travail (à titre indicatif et sous réserve de modifications)	35 heures hebdomadaires, selon les ouvertures des piscines pendant la période estivale Travail en semaine et week-end : planning de travail sur 5 jours, du lundi au dimanche 7 heures en moyenne par jour (horaires en matinée, journée ou après-midi)	
↗ Missions :	Contact permanent avec le public - des agents polyvalents : entretien des locaux (halls, vestiaires, douches, WC ...), surveillance et orientation du public – possiblement tenue de caisse, délivrance de titre d'entrée	
↗ Qualités exigées :	- qualités physiques (utilisation de mono-brosse, auto-laveuse...) - comportement prédisposant au travail en équipe, autonomie - maîtrise de l'outil informatique (Outlook)	